VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025 Délibération N°2025-108



Commune de Rodez

Hôtel de Ville

Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9

Tél: 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal

En exercice : 35 Présents : 27

Conseillers excusés et représentés : 5 Conseillers excusés et non représentés : 3

L'an 2025, le jeudi 25 septembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 19 septembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (27)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BERTAU Iléana, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CROUZET Maryline, ECHENE Eléonore, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5):

BEZOMBES Martine a donné pouvoir à BULTEL-HERMENT Monique

CLOT Marie-Noëlle a donné pouvoir à LAURAS Christophe COMBET Arnaud a donné pouvoir à ALAUZET Céline DONORE Joseph a donné pouvoir à JULIEN Serge

CORTESE Franck a donné pouvoir à MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie

Conseillers absents non représentés (3):

FAUX Mathilde COSSON Jean-Michel VIDAL Sarah

Secrétaire de séance : COLIN Laure

DELIBERATION N°2025-108 - Tableau des effectifs - Mise à jour

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L313-1 relatif à la création des emplois de chaque collectivité par l'organe délibérant;

Vu le tableau des effectifs;

Considérant ce qui suit :

Afin de répondre aux besoins des services, il est proposé de créer les emplois suivants :

Filière	Grade	Nombre d'emploi	Temps de travail	Motif
Technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe TNC	3	Temps non complet (22h45)	Augmentation de forfait
	Adjoint technique TNC	1	Temps non complet (22h45)	Augmentation de forfait
Animation	Animateur	1	Temps complet	Création de poste

VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025 Délibération N°2025-108

La commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 32 voix pour :

- adapte le tableau des effectifs en conséquence ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance Signé : Laure COLIN Acte dématérialisé Le Maire Signé : Christian TEYSSEDRE Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération Publiée le 2 octobre 2025 Transmise en Préfecture le 2 octobre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.